

Conférence des Présidents des commissions de l'Infrastructure Bruxelles, 28-29 novembre 2010

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1) Lieu de la Conférence

Chambre des représentants – Salle plénière
Entrée : Place de la Nation 2, 1008 Bruxelles

2) Secrétariat de la Conférence

Pour tout renseignement concernant cette Conférence, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : cominfra2010@lachambre.be, ou appelez le +32 2 549 86 00 (Joris Van Den Bossche) ou +32 2 549 82 32 (Serge De Ryck).
Site internet : <http://www.parlement-eu2010.be>

3) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne **avant le vendredi 15 octobre 2010** sur le site internet www.secure-squatra.be

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels :

- | | |
|---|---|
| ▪ Hôtel Royal Windsor (5 étoiles)
Rue Duquesnoy
1000 Bruxelles | ▪ Hôtel Radisson SAS (5 étoiles)
Rue du Fossé aux Loups 47
1000 Bruxelles |
| ▪ Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)
Rue du Marché aux Herbes 120
1000 Bruxelles | |

4) Inscription à la Conférence

Tous les participants, y compris le fonctionnaire qui accompagne le Président, sont priés de s'inscrire **avant le mercredi 17 novembre 2010**, en renvoyant le formulaire d'inscription par e-mail à cominfra2010@lachambre.be.

5) Arrivée et départ des délégations

Les délégations ne seront pas accueillies à leur arrivée à Bruxelles et devront organiser elles-mêmes leur transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel choisi.

6) Transferts

Le déplacement en car sera assuré pour tous les participants par le Parlement belge entre les

hôtels et les lieux de réunion et de réception.

7) **Accréditations**

Tous les participants inscrits à la Conférence recevront un badge. Ce badge sera disponible dimanche 28 novembre au Musée du Transport Urbain Bruxellois à partir de 18h30, et lundi 29 novembre à la Chambre des représentants à partir de 09h30.

8) **Interprétation**

La traduction sera assurée simultanément en français, néerlandais et anglais.

Trois cabines de traduction supplémentaires sont à disposition, suivant le principe du « premier arrivé, premier servi ».

9) **Documentation**

La documentation sera actualisée régulièrement sur le site internet. Les participants recevront la dernière version des documents lors de leur accréditation. La documentation sera distribuée en anglais et en français.

10) **Salle de réunion**

Il y aura une salle de réunion à la disposition des participants équipée avec ordinateurs, fax et téléphone. Tous les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera également disponible (l'identification et le mot de passe vous seront donnés lors de l'accréditation).

11) **Espace sans fumée**

Il est interdit de fumer dans les bâtiments de la Chambre des représentants.

12) **Banque et change**

L'euro est la devise en vigueur en Belgique.

Les hôtels de la Conférence disposent d'un service de change.

Un distributeur de billets est à votre disposition à la Chambre des représentants.